

## La fièvre monte !

22 mars,  
GRÈVE MASSIVE  
dans la fonction  
publique

P.4

31 mars,  
GRÈVE MASSIVE  
chez Carrefour  
à Monistrol-sur-Loire  
et Brioude

P.5

15 mars,  
500 RETRAITÉS  
devant la Préfecture  
rejoins par les  
personnels des EHPAD

P.5



**SOUTIEN TOTAL  
AUX CHEMINOTS !  
LEURS REVENDICATIONS  
SONT LES NÔTRES**

**1<sup>er</sup> mai  
2018**

Tous au rassemblement FO  
à 10 h, place de la Plâtrière  
au Puy-en-Velay

**Trois jours après le congrès confédéral de FO,  
les revendications et les décisions d'action adoptées  
seront affirmées**



## MERCI...

### pour le conseil aux grévistes, Monsieur le Président

« **Oui, on doit aller jusqu'au bout** », c'est en ces termes que le président de la république a abordé le conflit des cheminots.

**Mais voilà il y a un hic, les grévistes sont déterminés ils sont dans l'unité et ils refusent en bloc la réforme !**

Après la ministre des transports, nous avons eu droit au ministre de tutelle et de la pollution en la personne de Nicolas Hulot, puis le premier ministre chamboulant son agenda, et là c'est au tour du Président de la République qui entre dans la danse. Le président Jupiter appellera t'il le divin pour lui venir en aide ?

Ce gouvernement ne sait pas comment se « dé-pêtrer » de la situation, une réforme qui selon eux allait passer comme si de rien n'était et il se retrouve devant un front syndical total.

Des réunions d'enfumage, une soixantaine au ministère, n'y ont rien fait !

Le ministre de tutelle Hulot le pollueur essayant de venir à la rescousse, celui-ci doit être le moins crédible de tous et c'est un exploit tant ce gouvernement est truffé d'amateurs.

Le premier ministre mettant tout son poids dans la balance, pour mémoire c'est lui qui avait présenté le rapport Spinetta en grandes pompes, près de deux mois après il est empêtré dans ce qui aurait dû n'être qu'une formalité selon lui.

Le Chef de l'État, Jupiter en personne, est re-

descendu sur terre pour faire la leçon de morale aux cheminots et au-delà à tous les salariés de ce pays.

Mais la mayonnaise ne prend pas, quelle car-touche reste t'il à cet exécutif ?

Peut-être le Pape? Est-ce la raison pour laquelle Macron a rencontré les évêques de France ces derniers jours?

Alors face aux ministres divers et variés, face au Président de la République, nous n'avons qu'une force: celle de la grève dans l'unité!

**Ne lâchons rien !**

**PLUS QUE JAMAIS, GRÈVE !**

Tract de la fédération FO Cheminots

#### SOUTIEN FINANCIER AUX CAMARADES CHEMINOTS

Pour soutenir les camarades de la Fédération FO des Cheminots dans leur mouvement de grève, l'Union Départementale appelle tous les syndicats à discuter du soutien financier aux camarades.

Adressez à l'Union Départementale vos chèques à l'ordre de « fédération FO des Cheminots », nous leur transmettrons.

#### Communiqué de l'Union départementale FO en date du 4 avril 2018

Non, ce n'est pas le statut des cheminots qui est responsable de la dégradation du service public ferroviaire mais bien le dés-engagement de l'état avec des conséquences que nous supportons aussi en Haute-Loire : un sous investissement dans l'entretien des voies et du matériel avec une usure du réseau. Pour FORCE OUVRIERE, défendre le statut, c'est défendre le

service public, ce qui est vital dans notre département rural pour assurer une réelle égalité entre les citoyens. (...)

En faisant grève et en décidant démocratiquement de sa poursuite dans les assemblées générales, avec les syndicats, les cheminots expriment leur volonté de gagner par l'action unie sur leurs revendications.

Comme les salariés de chez Carrefour, comme ceux des EHPAD, comme les retraités, comme les fonctionnaires,

comme les salariés du privé, les cheminots sont confrontés à une même offensive contre leurs conquêtes qui n'a qu'un but : satisfaire les actionnaires du CAC 40 et les marchés financiers. Cela pose la question d'un mouvement d'ensemble pour la bloquer.

C'est pourquoi le bureau de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire apporte son soutien total à la grève des cheminots.



## Réchauffement revendicatif

C'est le Président de la République lui-même qui a décidé de monter au créneau ce jeudi 12 avril, en pleine grève SNCF qui ne désarme pas. Aucun changement sur le fond dans ces propos: « nous irons jusqu'au bout de cette réforme » a-t-il asséné.

Il ne fait pas de doute que le gouvernement entende poursuivre son œuvre de démantèlement des conquêtes sociales, mais la méthode Coué employée par Emmanuel MACRON est surtout l'expression de la peur qui commence à hanter les sommets vis-à-vis de la détermination intacte des cheminots. Ils décident démocratiquement dans les assemblées gé-

nérales, avec leurs organisations syndicales unies, de la reconduction de la grève.

Ce mouvement profond n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein, il s'inscrit dans la continuité de ceux qui se succèdent depuis l'automne 2017 pour s'opposer aux décisions réactionnaires de ce gouvernement : manifestations et grèves à l'automne contre les ordonnances travail, mouvements dans les EHPAD, à la pénitencière, chez les retraités, chez Carrefour, à Air France... Et tout le monde comprend qu'une victoire des cheminots pèserait lourd pour l'ensemble des salariés.

D'ailleurs 22 mars dernier, ce qui s'est exprimé avec force c'est la volonté des fonctionnaires et des cheminots d'agir côte à côte dans la grève parce que c'est bien la ques-

tion du tous ensemble qui commence à être posée. Le statut des cheminots est attaqué, comme celui des fonctionnaires, comme les conventions collectives et le Code du Travail dans le privé. Alors l'heure n'est ni au renoncement, ni au morcellement des actions.

Le Congrès fédéral de FORCE OUVRIERE va se réunir dans quelques jours, rassemblant des milliers de délégués de toutes professions, porteurs des mandats de leurs syndicats. Notre organisation syndicale, libre et indépendante aura donc une responsabilité dans cette situation : celle de débattre et de trouver les moyens de l'action interprofessionnelle pour consolider et étendre le rapport de forces pour gagner.

*Par Pascal SAMOUTH,  
Secrétaire général.*



### Nécrologie

*Notre ami et camarade Claude GRENARD nous a quittés vendredi 16 février, dans sa 83<sup>e</sup> année.*

Militant FORCE OUVRIERE à EDF, il fit partie de l'équipe qui, dans les années soixante dix, s'attachât à développer FORCE OUVRIERE dans le département.

Sa carrière professionnelle l'a ensuite éloigné de la Haute-Loire qu'il a de nouveau rejointe quand il ne fût plus en activité.

Conseiller prud'homal, puis conseiller du salarié et membre de l'équipe juridique, il se mit au service de l'organisation pour recevoir les salariés et les aider à faire valoir leurs droits avec l'organisation syndicale.

Il a mis un point d'honneur, tant que sa santé le lui a permis, à répondre présent à toutes les initiatives de l'Union Départementale : manifestations, congrès, réunions militantes ou repas fraternels...

Il faisait partie aussi de la petite équipe dévouée qui plie et envoie le journal de l'Union Départementale FO Haute-Loire à tous les militants.

On se souvient de sa discrétion et de sa gentillesse.

L'Union Départementale FO était présente aux obsèques de Claude. Elle renouvelle à Lisette, son épouse, ainsi qu'à sa famille toutes ses condoléances.

## Grève massive dans la fonction publique le 22 mars



*Jeudi 22 mars au PUY près de 3000 agents de la fonction publique ont manifesté en rang serrés aux rythmes des slogans « Salaire, Emplois, Statut Macron on lâche rien ; cheminot, personnel de santé, enseignants, Macron pas touche à nos statuts ».*

Cette imposante manifestation s'appuyait sur des taux de grévistes massifs.

A la DGFIP, on notait plus de 50% de grévistes et autant pour l'enseignement. De nombreuses écoles du département étaient fermées.

Parti de la place Cadelade à 10H30, en passant par le centre-ville pour se rendre ensuite en direction de la Préfecture, le cortège Force Ouvrière était particulièrement fourni et représentatif pour les trois versants de la Fonction publique (Etat – Territoriaux – Hospitalière).

Bien que la grève concernait les agents de la Fonction publique, des camarades du secteur privé étaient présents dans les rangs en soutien des manifestants, et en défenseurs du service public.

Cette grève, que les médias annonçait déjà comme massive, l'a effectivement bien été :

- \* d'autant que les syndicats de cheminots ont appelé à se joindre au mouvement de la Fonction publique,
- \* et que cette journée de mobilisation s'est elle-même inscrite dans la continuité d'autres actions revendicatives déjà menées depuis le début de l'année (DGFIP, EHPAD, surveillants de prison, cheminots, retraités).

Cette manifestation constitue un tournant. Elle exige et inscrit une suite. Pour ce qui est de Force Ouvrière, nous refuserons les journées d'action « saute-moutons ». C'est pour cela que FO propose des assemblées générales de personnels dans les différents secteurs, dans l'unité pour mettre à l'ordre du jour la question de la préparation de la grève et de sa reconduction. C'est bien cette question qui se pose chez les cheminots.

Rassemblés devant la préfecture avant que les représentants des organisations syndicales soient reçus en audience, le secrétaire-adjoint de l'UDFO 43 a pris la parole. Voici son discours :

« J'interviens ici au nom des fonctionnaires FORCE OUVRIERE, les fonctionnaires territoriaux, les fonctionnaires hospitaliers, les fonctionnaires d'Etat.

Oui mes camarades, nous fonctionnaires, avons bien raison d'être en grève aujourd'hui 22 mars par milliers en Haute-Loire et par centaines et centaines de milliers en France à l'appel de la CGT, de FORCE OUVRIERE, de SUD et de la FSU avec les organisations étudiantes et lycéennes.

Oui mes camarades, vous le savez, nous sommes victimes d'une agression de la part du gouvernement Macron qui s'inscrit dans la droite ligne des agressions perpétrées par les gouvernements

précédents, le gouvernement de Sarkozy, le gouvernement Hollande et qui se traduit par la remise en cause du statut de fonctionnaire, par la suppression de milliers de postes, par le gel du point d'indice, par le recours aux contractuels, par la poursuite de la privatisation des services publics et le rétablissement du jour de carence.

Mais ce gouvernement veut aller plus loin, plus fort. Ce gouvernement veut tout simplement remettre en cause la démocratie élémentaire pour entraîner le pays dans un autre type de société, une société totalitaire.

Après avoir été élu sur les ruines des partis traditionnels qui appliquaient servilement les directives de l'Union Européenne, MACRON veut aujourd'hui se payer les syndicats et menace leur existence.

Il a commencé en promulguant les ordonnances qui ont fait disparaître les délégués des personnels et les CHS CT dans le privé. Il a remplacé ces instances par le Comité Social d'Entreprise qui n'est pas sans rappeler des structures créées en 1940. Il a limité à 3 le nombre de mandats offrant ainsi à l'issue de leurs mandats, la tête des représentants syndicaux des salariés sur le billot des patrons.

Et aujourd'hui au nom d'un pseudo « contrat social » dont il a déjà décidé du contenu, pseudo contrat qu'il prétend passer avec les syndicats et les fonctionnaires, MACRON veut condamner l'existence des CAP et des CHS CT dans la fonction publique comme il vient de le faire dans le privé et instaurer l'individualisation totale et sans limite dans la gestion des personnels.

En clair, MACRON, son premier ministre PHILIPPE et le ministre des comptes publics, le triste sire DARMANIN, veulent faire disparaître les syndicats indépendants.

Et bien, cela, mes chers camarades, cela ne peut que nous rappeler les heures noires de notre pays.

Mais il y a peut être loin de la coupe aux lèvres. Le président est certes aux ordres de la finance, aux ordres de ces milliardaires qui ont augmenté pour certains leurs profits de plus de 71% en 2017 et dont les revenus égalent le budget de la France.

Mais la grève d'aujourd'hui est plus qu'un avertissement. Elle se nourrit du mouvement des gardiens de prison, de la mobilisation des personnels des EHPAD, des premières mobilisations de lycéens et étudiants contre la réforme du BAC et la sélection à l'entrée de l'université.

Aujourd'hui les fonctionnaires manifestent avec les personnels de la Sécurité Sociale, avec les Cheminots. Dès aujourd'hui on annonce plus de 50% de trains qui ne circulent pas et ces mêmes cheminots vont engager dans les jours qui viennent, la mobilisation, contre la réforme de la SNCF qui vise à détruire leur statut et à privatiser pour offrir la SNCF sur un plateau aux amis de MACRON, ceux de la finance.

**Alors la question qui nous est posée est donc la suivante : comment s'y prend-on, nous fonctionnaires pour faire reculer, avec nos syndicats, ce gouvernement ?**

**Tout le monde ici le sait, ce n'est pas en multipliant des journées d'action dispersées qui démobilisent, que nous allons y arriver !**

**La question posée n'est elle pas de travailler à constituer la grève, la vraie, celle pour gagner ?**

En tout cas c'est aux fonctionnaires, aux cheminots, aux étudiants, et pourquoi pas, aux salariés du privé d'en discuter avec les syndicats.

**C'est pourquoi à FORCE OUVRIERE, nous soumettons à tous ici, à nos collègues des autres syndicats la proposition d'organiser dans tous les secteurs, dans tous les services, les écoles, les établissements, des assemblées pour discuter, et pourquoi pas, décider lorsque les conditions vont être réunies, pour décider de la grève, la grève pour gagner sur nos revendications ».**

## A Brioude et Monistrol, les salariés de Carrefour en grève le 31 mars

Samedi 31 mars, FORCE OUVRIERE, première organisation chez Carrefour appelée à la grève générale, rejointe par les autres organisations syndicales du groupe.

L'objet de leur ressentiment : le plan d'Alexandre Bompard, P-DG du groupe, qui prévoit un certain nombre de mesures explosives. Parmi elles, la suppression de 5 000 emplois dans les sièges et dans les magasins de proximité ; la vente ou la fermeture de 273 magasins ; la réduction des coûts logistiques et la réduction des coûts de structure ; la réduction de la surface des hypermarchés d'au moins 100 000 m<sup>2</sup>. Cinq d'entre eux passeront en location gérance. Le groupe prévoit par ailleurs la vente dans les trois prochaines années d'une partie de son parc immobilier d'une valeur de 500 millions d'euros. Au total, une réduction des coûts de 2 milliards d'euros en année pleine est programmée dès 2020.

Comble de la provocation, la participation aux bénéfices a été ramenée cette année à 57 € contre 610 € en 2017. Quant aux actionnaires, ils se sont partagé grassement 365 millions d'euros de dividendes.

Pour tenter de désamorcer la bombe, par lettre directe aux salariés, et sans même en tenir au courant les organisations syndicales, la direction a annoncé une prime complémentaire de 350 €, 2 jours avant la grève.

Mais cela n'a pas suffi. Pour FO chez Carrefour : « Si la Direction ne veut plus discuter avec les organisations syndicales, et bien soit, Force Ouvrière ne discutera plus avec la Direction.

*350 € c'est un pourboire, nous réclamons 600 €, c'est notre dû.*

- Des augmentations de salaire dignes
- Non à la location-gérance (mise en place d'un pacte social)
- Non à la réduction des surfaces de ventes
- Non à la fermeture des magasins
- Non aux suppressions d'emplois

**Tous en grève le 31 mars, ON LÂCHE RIEN**

C'est ainsi que dans les deux supermarchés Carrefour de la Haute-Loire, celui de Brioude et de Monistrol sur Loire, la grève a été massive samedi matin, avec plus de 80 % de grévistes : 50 salariés dans le mouvement à Brioude, une trentaine à Monistrol.

Dans toute la France, ce sont 300 magasins qui ont été touchés par le mouvement de grève, du jamais vu. L'Union Départementale FORCE OUVRIERE, dont les militants sont venus apporter leur appui aux salariés sur le piquet de grève, soutient pleinement le combat contre le plan Bompard.



## 500 retraités devant la préfecture rejoints par des personnels d'EHPAD



C'est sous une pluie soutenue que se sont rassemblés ce jeudi 15 mars 2018, devant la Préfecture du Puy-en-Velay, 500 retraités à l'appel de leurs structures syndicales FO, CGT, FSU, Solidaires, CGC et CFTC rejoints par les personnels de EHPAD pour s'opposer aux nouvelles mesures prises par le gouvernement, mesures qui conduisent à la baisse des pensions et donc du pouvoir d'achat des retraités et qui finissent de dégrader les conditions de travail des personnels des EHPAD malgré les effets d'annonce gouvernementale, disant prendre en compte le problème.

Le secrétaire départemental des retraités FO, Joseph Déléage a pris la parole pour dénoncer les attaques du gouvernement Macron : démolition des acquis sociaux, en terme de retraite et assurance maladie, report de plus en plus tard de l'âge de départ à la retraite, augmentation du nombre de trimestres cotisés.

L'augmentation de la CSG de 1,7% est la dernière provocation en date (un impôt et non, une cotisation solidaire) qui entraîne une baisse des pensions des retraités, jusqu'aux pensionnés pour invalidité qui ont été ponctionnés sans état d'âme de la part des autorités.

Joseph Déléage, au nom de l'UDR FO 43, a rappelé que le « social ne pouvait pas être considérée comme une variable d'ajustement » ; ajoutant que la manière méprisante avec laquelle les personnels et patients des maisons de retraite, des EHPA étaient traités, était parfaitement inadmissible.

Il a indiqué que les retraités qui ont travaillé toute leur vie, ont gagné le droit de continuer à vivre et à se soigner dignement, selon le principe de la Sécu : « on cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins ».

Face à la volonté de destruction programmée des services publics, Joseph Déléage a appelé tous les retraités du département à se joindre à l'appel à la GREVE du 22 mars 2018 (à 10 h 30, place Cadelade) pour la défense des 3 versants de la Fonction publique (d'Etat, hospitalière et territoriale).

**Une délégation a été reçue par le Préfet à 11 heures.**

## Ordonnances Macron, loi travail : mieux les connaître pour mieux les combattre !



**Comité Social d'Entreprise, nouvelles règles de négociation collective, ruptures conventionnelles collectives... depuis le début de l'année la mise en œuvre des ordonnances travail percute gravement les droits des salariés et amoindrit les moyens d'action du syndicat.**

La Confédération FORCE OUVRIERE a édité deux recueils de fiches pratiques pour aider les militants dans leur action syndicale quotidienne :

- \* Les conséquences de la loi travail de 2016 et des ordonnances de 2017

- \* Les élections professionnelles et la représentativité dans l'entreprise

Pendant deux jours, l'Union Départementale FORCE OUVRIERE a organisé un stage avec le Centre de Formation des Militants Syndicalistes de la cgt-FORCE OUVRIERE pour former une première fournée de militants sur ces questions en utilisant ces documents.

Le Mercredi 28 et le Jeudi 29 mars, ils ont été 33 à participer avec attention et assiduité à la session : Délégués syndicaux et représentants du personnel de la métallurgie, de la chimie, des télécommunications, de la construction, du papier carton, du textile, de la Sécurité Sociale, de la Santé Privée, du secteur médico-social, de la Poste, de la grande distribution...

Le premier jour a été consacré à l'étude du Comité Social et Economique qui désormais regroupe les anciens Délégués du Personnel, Comités d'entreprise et CHSCT avec moins de prérogatives moins de prérogatives et moins de moyens et même une limitation des mandats : une aubaine pour les employeurs !

Un cahier de revendications FO a été élaboré pour conclure la journée qui permet d'engager la négociation sur la mise en place du CSE : il permet s'il aboutit de retrouver tous les moyens et prérogatives dont disposaient auparavant les représentants du personnel.

La seconde journée a permis d'aborder les nouvelles règles de négociation. La loi Travail, puis les ordonnances permettent dorénavant dans bien des domaines de déroger dans les entreprises aux règles de la branche (convention collective) et même à celles du Code du Travail ! Sur bien des sujets, ce sont 150 ans de conquêtes ouvrières et de garanties qui sont mises au ban.

Il conviendra donc pour tous les délégués d'être particulièrement vigilants puisque les négociations ne seront plus forcément l'occasion d'apporter des avancées pour les salariés mais pourront être l'occasion de ratifier des reculs sociaux.

La syndicalisation pour accentuer le rapport de forces sera donc plus que jamais à l'ordre du jour.

Enfin, un point a été fait sur les nouvelles règles de licenciements : ruptures conventionnelles collectives, barémisation des indemnités prud'homales, accords de « performance collective » qui peuvent même revoir à la baisse le contrat de travail, nouveaux assouplissements dans les procédures de licenciements...

Des informations ont été également données au cours du stage sur les conditions de recours aux experts et sur l'actualité de la protection sociale complémentaire, notamment suite à la fusion AGIRC-ARRCO.

Les participants se sont déclarés enchantés du stage :

« On voit bien qu'avec les ordonnances le gouvernement a donné des moyens aux patrons pour se débarrasser des militants syndicaux. Il n'y a aucune avancée favorable aux salariés là dedans ! »

« J'ai compris une chose, c'est qu'il ne va pas falloir aller aux négociations sur le CSE les mains dans les poches. Une fois que ce sera signé ce sera fait pour un moment alors il ne faut pas se planter. Merci pour la formation, c'était clair, mais on hésitera pas à se faire aider si on a besoin. »

« Cette formation a déjà servi à quelque chose. Aujourd'hui on avait notre deuxième séance de négociation sur la mise en place du CSE et FO a obtenu de nouvelles avancées supplémentaires par rapport aux obligations légales de l'employeur grâce à ce qu'on a vu dans le stage. »

« On va prendre cher ! C'est doublement grave ce qui se passe ! Il faudrait que tous les salariés lisent les documents qu'on a étudiés pour qu'ils comprennent qu'il faut se battre. »

Pour conclure, Pascal SAMOUTH, Secrétaire Général de l'Union Départementale FO a rappelé l'opposition aux ordonnances MACRON comme à la loi travail de 2016. Il a appelé les militants à développer les revendications FO dans les entreprises pour s'opposer concrètement à leur mise en place.

Les fiches pratiques FO « ordonnances travail 2017 et loi travail 2016 » et « élections professionnelles » sont téléchargeables sur le site de l'Union Départementale FO. [www.fo43.fr](http://www.fo43.fr)

Un second stage « connaître les ordonnances travail » est programmé **les lundi 10 et mardi 11 septembre**. Il intéresse tous les camarades du secteur privé : d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le CSE devra être mis en place dans toutes les entreprises et les nouvelles règles de licenciement et de négociation s'appliquent dès maintenant !

Fiches d'inscription sur demande à l'UD FO.

## Les syndiqués FO de l'Hôpital Ste Marie en assemblée générale



Le vendredi 6 avril 2018, le syndicat FO de l'hôpital Sainte-Marie tenait son Assemblée Générale avec une cinquantaine de syndiqués. Trois questions à Bernadette Tavernier, Secrétaire du syndicat.

### Quels ont été les points forts de votre activité en 2017?

La menace de grève à la blanchisserie a permis d'apporter des améliorations aux conditions de travail désastreuses.

Outre les nombreuses interventions de

FO au CHSCT, au comité d'entreprise et en délégué du personnel, nous avons organisé en fin d'année la mobilisation qui a permis d'obtenir la garantie de 1000 € bruts, sans abattement, pour la prime annuelle.

Nous avons participé aux mobilisations avec notre Union départementale contre les ordonnances Macron qui pourraient par exemple permettre à notre employeur de revoir à la baisse le montant des primes conventionnelles : nuit, dimanche... C'est l'inversion de la hiérarchie des normes et

la remise en cause du principe de faveur initiées par la loi travail qui se poursuivent. On ne peut pas l'accepter !

### La grève des cheminots, comment est elle ressentie ?

Notre assemblée générale, comme notre Fédération l'a fait, a pris une motion de soutien au mouvement de grève des cheminots. Leurs revendications de défense du statut et du service public vont dans le même sens que les nôtres : abrogation des lois Bachelot et Touraine, l'arrêt de l'asphyxie budgétaire ainsi que le respect des temps de pause, de congés des agents sans harcèlement téléphonique, augmentation des salaires...

La question de l'appel à la grève se pose dans notre secteur, avec un premier pas initié par la réussite de la grève dans les EHPAD et la mobilisation massive du 22 mars ! Il est aujourd'hui urgent d'y aller tous ensemble...

## Les agents du Conseil Départemental en AG à l'UDFO 43



Ce lundi 9 avril 2018, les agents FO du Conseil Départemental tenaient leur Assemblée générale dans les locaux de l'Union départementale Force Ouvrière de Haute-Loire. Deux questions à Fabien Boyer, secrétaire du syndicat.

### Quel bilan d'activité pour le syndicat du Conseil départemental ?

Nous étions aujourd'hui une vingtaine réunis. On peut d'ores-et-déjà se féliciter de l'évolution du nombre des adhérents FO au Conseil départemental.

Notre syndicat est de plus en plus sollicité, connu et reconnu par les agents. C'est à mettre à l'actif des militants du bureau qui depuis trois ans ont effectué un énorme travail de terrain : envoi de mails d'informations à tous les agents, plus de 20 réunions d'information en 2017 et déjà 9 en 2018...

Presque tous les collèges ont été visités et nous nous rendons partout où nous le pouvons, que ce soit au centre Routier, à la Direction de la vie sociale ou encore auprès des services en réorganisation. Ce travail apporte crédibilité et sérieux à notre organisation syndicale.

Nous devons avoir une liste syndicale la plus représentative de l'ensemble des agents pour faire le meilleur résultat possible aux élections de la fin d'année!

### Quelles priorités revendicatives ?

Un bilan des groupes de travail, issus du « dialogue social », a été présenté. Le syndicat est inquiet d'un éventuel système de prime « au mérite », sur une évolution du temps de travail dans la collectivité ainsi que sur la baisse du budget dans les années à venir.

D'où la nécessité d'avoir un syndicat fort et représentatif pour mieux défendre nos intérêts sur toutes ces questions.

## FO ultra majoritaire chez les salariés de Mr BRICOLAGE à Brives-Charensac

Le premier tour des élections au Comité Social d'Entreprise chez Brico-Décor (Enseigne Mr Bricolage) à Brives-Charensac a eu lieu le 9 Mars 2018

FORCE OUVRIERE présentait des candidats pour la première fois, dans les deux collèges. Ils ont réuni 37 Voix en titulaires sur 46 inscrits. Nous avons un élu titulaire et un élu suppléant au collège ouvriers et employés.

Malheureusement, dans le collège maîtrise et cadres, notre candidate a été battue au second tour par un candidat sans étiquette.

Bravo à tous les candidats pour le résultat qui place incontestablement FO majoritaire sur l'ensemble des salariés.

**Mardi 5 juin 2018  
de 9 h à 17 h  
A l'Union départementale FO**

Session Prévention  
animée par la CARSAT Auvergne

- Les Troubles Musculo Squelettiques
- Risque Chimique

Repas sur place offert et pris sur place.  
Ouvert à tous : public et privé  
Inscriptions à l'UDFO 43

**LES PERMANENCES  
DANS LE DEPARTEMENT**

**LE PUY EN VELAY - Union Départementale**  
Ouvert du Lundi au vendredi de 8h30 12h et de 14h à 17h ou sur rendez vous 1 Avenue Saint Flory - 43000 Le Puy en Velay  
Tél : 04.71.05.43.00

**UNION LOCALE DE BRIOUDE**  
Permanence les mardis à 18h  
Place du Postel immeuble Instruction 43100 Brioude  
Tél : 04.71.50.08.78 Email ul.fo.brioude@wanadoo.fr

**UNION LOCALE DE SAINTE SIGOLENE**  
Permanence les mardis à 17h30  
Maison des syndicats et des loisirs Rue de Verdun 43600 Sainte Sigolène Permanence les mardis à 17h30  
Tél : 06.82.46.36.99

**UNION LOCALE DE LANGEAC**  
Rue Dumas 43300 Langeac Permanence le 1<sup>er</sup> Lundi de chaque mois à 17h30

**UNION LOCALE D'YSSINGEAUX**  
Foyer rural 43200 Yssingeaux Permanence les jeudis à 18h

**Salariés de l'artisanat,  
du commerce, de l'industrie et services...  
ces permanences vous  
sont ouvertes !**

**Venez nous rencontrer pour connaître vos  
droits, votre convention collective...**

**Un renseignement ça ne coûte rien !**

**AFOC**

L'association FORCE OUVRIERE consommateurs organise une permanence **chaque lundi de 14h à 16h30 à l'Union Départementale** : problèmes de consommation, rapports locataires/propriétaires, logement HLM...

Une permanence spéciale locataires HLM est organisée le mardi après-midi.

Vous pouvez également venir présenter vos problèmes de consommation lors des permanences des Unions Locales mentionnées ci-dessus. Ils seront traités.



web

Dispensé de timbrage Le Puy en Velay PPDC



**FORCE OUVRIERE  
HAUTE-LOIRE**

Rédaction-Administration : UD-FO  
1 av. Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY  
Tél. 04 71 05 43 00

Directeur de Publication :  
Pascal SAMOUTH

Compte Banque Postale : 0024144A024  
C.P.A.P. 0422 S 17241

Imprimé par nos soins

E-mail : [udfo43@wanadoo.fr](mailto:udfo43@wanadoo.fr)  
Blog : [www.fo43.fr](http://www.fo43.fr)

**SOMMAIRE**

2. Actualité nationale
3. Édito
4. Manifestation du 22 mars
5. A Brioude et Monistrol, les salariés de Carrefour en grève le 31 mars
6. Ordonnances Macron, loi travail : mieux les connaître pour mieux les combattre !
7. Les syndiqués FO de l'Hôpital Ste Marie en assemblée générale  
Les agents du Conseil Départemental en AG à l'UDFO 43  
FO ultra majoritaire chez les salariés de Mr BRICOLAGE à Brives-Charen-sac